L'ABEILLE,

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

SAMEDI, (MATIN) 9 JUIN 1832.

GOUVERNEUR.
J. B. DAWSON.

Représentant du 1er. District, au Congrès:
E. D. WHITE.

Nous sommes autorisés à annoncer que les personnes suivantes seront soutenues en juillet prochain, à l'élection de représentans:

Zéphir Canonge,	Antonio Ducros,
Wm. F. Duplessis,	S. D. Dixon,
E. A. Canon,	B. Marigny,
Félix Labatut.	

Liste générale des Candidats aux places de Représentants à la Législature.

☞ La paroisse d'Orléans nomme sept membres. ☜

Antonio Ducros,	J. M. Kennedy,
Zéphir Canonge,	E. Mazureau,
E. A. Canon,	Chs. F. Daunoy,
J. R. Sterrett,	Albert Hoa,
S. D. Dixon,	L. Pierce,
Wm. F. Duplessis,	D. Augustin,
F. Labatut,	Louis Allard,
B. Marigny,	J. Lallande.
J. R. Grymes,	

INTÉRIEUR.

Nouvelle-Orléans, 9 juin.

Par le bateau-à-vapeur *St.-Louis*, arrivé hier de St-Louis, nous avons appris la confirmation du massacre de trois familles aux Illinois, par les Indiens. Ils continuaient leurs ravages aux environs de Hennipen, sur la rivière Illinois. Le général Atkinson avait joint ses troupes à celles du général Whiteside, qui devait, avec sa brigade forte de 1400 hommes, aller à la poursuite des Indiens. Le général Atkinson devait maintenir sa position. On avait proclamé la loi martiale à Galena; plusieurs escarmouches avaient eu lieu dans ce voisinage. Les trois familles qui ont été massacrées sont celles de Hall, Davies et Pennigrew. Le rapport de l'enlèvement de deux jeunes demoiselles par les Indiens, est confirmé.

La communication suivante signée St.-Mary a paru dans la partie anglaise de l'*Argus* d'hier:

"M. Gibson voudra bien appeler l'attention du maire sur ce qui se passe au coin des rues Tchoupitoulas et Poydras, afin qu'il voie de ses propres yeux les ordures qui y sont depuis deux mois, et auxquelles ne font aucune attention ceux qui ont l'obligation de s'occuper de cette partie de la ville. Il obligera infiniment ceux qui ont occasion de passer en cet endroit."

Nous trouvons injuste, St. Mary, de s'adresser au maire pour des choses qui ne le regardent pas directement; le maire a les occupations de son bureau et l'administration générale de la ville à *surveiller*. C'est au commissaire de la partie supérieure de la ville que St. Mary aurait dû s'adresser pour faire enlever les immondices qui se trouvent à l'endroit désigné dans sa communication; c'est, enfin, M. P. D. Henry, (alias *Henry Maxile*), si gracieusement payé par la Corporation, qui a oublié son devoir dans cette circonstance. Comme nous avons tout lieu de croire que cela lui est déjà arrivé, (car il y a tout au plus trois semaines qu'un chien mort est resté exposé au coin des rues des Magasins et de la Commune trois ou quatre jours), que les citoyens de ce quartier adressent une pétition au Conseil; et sans doute, un autre commissaire plus actif que M. Henry sera nommé à sa place. Voilà ce que nous croyons devoir engager St. Mary et tous ceux de ce district à faire; mais le chef de l'administration municipale ne peut être tenu de remplir les devoirs d'un commissaire de police.

Les journaux de New-York sont du 25 mai; ils fournissent des nouvelles d'Angleterre du 24 avril (Londres 21) reçues par le navire *Joséphine*, capitaine Britton, arrivé de Belfast. Ces nouvelles sont d'un haut intérêt; les principales sont la seconde lecture du bill de réforme, décidée dans la chambre des lords après une lutte acharnée, une lutte à mort entre le parti libéral et le parti aristocratique; le soufflet donné à la France par l'Espagne, en ne voulant pas recevoir son ambassadeur et en déclarant qu'elle interviendra dans la lutte entre les deux frères de Portugal; la ratification du traité de la conférence par l'Autriche et la Prusse; l'adhésion du roi Guillaume de Hollande; et enfin la diminution rapide du choléra à Londres et même à Paris. Depuis long-tems les arrivages d'Europe ne nous avaient rien appris d'aussi important.

Le vote sur la seconde lecture du bill de réforme a eu lieu le 14; la séance a duré toute la nuit 13 au 14, et n'a été close qu'à 7 heures et un quart du matin. Le premier ministre a déclaré que si le bill éprouvait de nouveaux délais, il créerait un nombre suffisant de nouveaux pairs pour en assurer l'adoption. A la bonne heure! voilà parler: entendre les vœux du pays et y répondre, quoiqu'il arrive, c'est là ce que doivent faire les hommes appelés à gouverner. S'ils ne s'en sentent pas le courage, ils doivent aller reprendre leur demi aune s'ils sont marchands, ou leur truelle s'ils sont maçons.

Les ministres de l'Autriche et de la Prusse ont fait connaître l'adhésion de leurs gouvernemens respectifs aux articles du traité de la conférence, et on présume que la ratification de la Russie ne se fera pas attendre. Une lettre de la Haie, du 12 mars, tient même ce langage: "La déclaration définitive de sa majesté a été transmise à la conférence de Londres; elle renonce à la souveraineté de la Belgique et reconnaît le roi Léopold." Cette question embarrassante est donc réglée; le *Courier* de Londres, du 19 avril, attribue ce résultat à la seconde lecture du bill de réforme, et à la prudence, à l'énergie et à l'habileté des plénipotentiaires français et anglais.

Le parlement s'est ajourné au 7 mai. La chambre des lords a nommé une commission pour s'enquérir de la situation des colonies des Indes occidentales.

La chambre des communes a adopté le bill relatif à la perception des dîmes en Irlande, malgré l'opposition de MM. O'Connell et Shield.

Il y a eu dans cette même chambre une discussion sur les affaires de la *Pologne*, dont le *Chronicle* de Belfast du 22 avril rend compte en ces termes:

"Nous sommes ravis de voir dans quel esprit la chambre des communes envisage la situation politique actuelle de la Pologne. L'unanimité qui règne sur ce sujet, et les sentimens que les ministres ont manifestés dans le parlement, s'ils parviennent jusqu'à lui feront trembler le tyran sur son trône."

Néanmoins, il ne paraît point que la discussion ait amené autre chose que les observations suivantes de lord Althorp:—

"Il m'est impossible d'entrer en ce moment dans l'explication des vues du cabinet de S.M. à l'égard des affaires de ce malheureux pays, dont le sort a excité un si vif intérêt chez tous les peuples libres. Depuis que ces affaires ont eu lieu, le gouvernement n'a reçu de la Russie aucune communication qui puisse le mettre à même de former un jugement définitif sur les documens qui ont été publiés. Je ne fais que rendre justice aux ministres de S. M., en disant que ce n'étaient pas des espérances trompeuses qu'ils donnaient aux Polonais. C'en est assez: pour les raisons que je vous ai fait connaître, je dois différer de nouvelles explications."

Le choléra continue à Paris et dans les environs, mais il fait moins de ravages. Il n'y avait eu que 512 décès dans la journée du lundi 16, tandis que le lundi précédent, le nombre s'en était élevé à 861!

Parmi les personnes de distinction qui ont succombé à cette terrible maladie, on cite M. Loyer, député; le vicomte de Cassène, l'un des nouveaux pairs; le prince de Castelcicala, ambassadeur napolitain; MM. Morel de la Pommeraie, députés; le comte Morand; la marquise d'Etampes; la baronne de Laitre; Mavrocordato, officier grec au service français; le fils de M. de Schonen; un commissaire de police; un neveu du secrétaire général du ministre de la marine; M. Charon, qui a présidé au Champ de Mars à la célèbre Fédération du 14 juillet 1790. Il n'est pas fait mention du général Lamarque, du député Pagès, ni des autres personnages distingués qui étaient atteints du choléra.

Neuf cas de choléra ont eu lieu dans les environs de Rouen; cinq personnes sont mortes de cette maladie à Troies.

Le choléra s'étend aussi à Aisne, Laon, Vervins, [illegible]ons, Eure, Les Andelys, Loiret, Glen, Nord, [illegible] Arnbreuv, Orne, Montamis, Senlis, Cayecœur, Bretegnil, [illegible], Lachy, Blaint-[illegible] Verneuil, Larthe, Courtille, Yonne, Sens, [illegible] Sérigny.

Le nombre total des personnes mortes à Paris du choléra, depuis les premiers rapports de la fin de mars jusqu'au 14 avril inclusivement, s'élève à 7631.

Rien de nouveau d'Italie.

M. Rayneval, nommé dernièrement ambassadeur près la cour de Madrid, est de retour à Paris, Ferdinand ayant refusé de le recevoir et ayant déclaré son intention positive d'aider Miguel.

La chambre des députés n'est plus en nombre suffisant pour pouvoir délibérer.

Le *Moniteur* publie la loi qui bannit Charles X et sa famille; ce journal contient aussi une ordonnance qui prive le comte Bourmont de son bâton de maréchal de France.

EXTÉRIEUR.
ANGLETERRE.

Londres, 19 avril.

Nous avons enfin la satisfaction d'annoncer que les plénipotentiaires d'Autriche et de Prusse ont échangé leurs ratifications avec les envoyés de France et d'Angleterre. Ils se sont réunis au bureau des affaires étrangères, hier soir, assez tard; et à 10 heures, cet acte important a eu lieu.

Le plénipotentiaire russe désirait beaucoup faire différer cet échange jusqu'au moment où il pourrait avoir lieu simultanément avec celui de la Russie; mais lord Palmerston et le prince de Talleyrand ont montré de la fermeté, et les instructions du baron Wessenberg et du baron Bulow ne leur laissaient aucun pouvoir discrétionnaire. Nous apprenons que le comte Orloff a été jusqu'à demander un délai d'un seul jour, dans l'espoir où il est de recevoir d'heure en heure de sa cour l'ordre de ratifier le traité.

Londres, 21 avril.

Le *Morning Herald*, s'exprime en ces termes sur le même sujet:

"Mais, après tout, la ratification de l'Autriche et de la Prusse—s'il faut en croire les journaux étrangers organes du despotisme—n'est *pas du tout* assez complète et assez satisfaisante, même dans le cas où la Russie aurait aussi donné son adhésion, pour amener la solution définitive de la question belge. D'après la version de l'*Allgemeine Zeitung*, surtout, il faut considérer cette ratification comme ne *ratifiant rien*, et comme indiquant seulement l'ouverture d'un nouveau chapitre de *négociations*. Par exemple, ce journal en parlant des négociations commencées dans le but d'effectuer quelques modifications au traité belge, dit: "*On ne renonce pas à ces modifications*, et toutes celles qui sont fondées sur des *droits incontestables*, seront obtenues; la seule différence, c'est qu'auparavant on croyait que *cette discussion devait précéder* le traité, et que maintenant elle aura lieu *subséquemment*, mais sans rien perdre de son importance." *Ainsi*, d'après l'organe de la Sainte-Alliance, le traité n'est ratifié par l'Autriche et la Prusse, que dans l'intention de *l'altérer*, ce qui, dans le fait, revient à confirmer une chose, dans le but d'y substituer immédiatement quelque autre chose. C'est aussi mal que de prêter un serment en faisant une réserve mentale. Quant à des modifications fondées sur des droits incontestables, pourquoi n'ont-elles pas été demandées auparavant? Les articles du traité ont été plus d'une *fois changés*, avant qu'il ne fût considéré comme *définitif et conclusif* au nom des *cinq puissances*; et maintenant, après cinq mois d'entraves et de délais, la ratification ne doit être que *provisoire*. Plus nous considérons cette question, et plus nous adhérons à notre première opinion, savoir; que notre gouvernement aurait dû s'abstenir de sa sotte intervention dans les affaires de la Belgique et de la Hollande, qui nous ont jetés dans de obligations très inutiles et très embarrassantes."

Londres, 18 avril.

Nous pouvons assurer qu'il y aura une faible création de pairs; mais nous ne croyons pas que cette création soit essentiellement nécessaire pour la sûreté du bill. Quatre des pairs opposés à la seconde lecture, ont déclaré qu'ils n'apporteraient plus d'opposition, et il peut y en avoir beaucoup d'autres qui, à présent que les principes du bill sont reconnus, se borneront à demander des modifications. Cependant, pour tranquiliser le peuple et s'assurer de l'événement, il est peut être prudent qu'on crée quelques pairs. (*Courier.*)

Malgré l'insinuation assez ouvertement faite que dans les derniers débats, le *roi était opposé* au bill de réforme, on nous a assuré que les voitures de cérémonie avaient été préparées, et que Sa Majesté se disposait à aller proroger le parlement en personne, si la seconde lecture du bill n'eût pas eu lieu. On nous assure aussi que dans ce cas, on aurait annoncé une création de pairs dans la gazette demain soir. (*Sun.*)

—Les lettres reçues de Gibraltar disent que tous les ports de la Barbarie sont fermés aux bâtimens européens, les consuls européens ayant déterminé d'envoyer tous les bâtimens sans exception, à Gibraltar, pour y faire la quarantaine fixée par l'officier de la garnison anglaise, et pour être ensuite reçus dans les ports de la Barbarie.

Les pairs dont le noms suivent, qui ont voté contre le bill en octobre, ont été en faveur du bill samedi. Les lords Coventry, Bradford, Taukerville, Harrowby, Gage, de Ross, Northwick, Ravensworth, Melros (Haddington,) Wharncliffe, Raltborp; les évêques de Bathan, Wells, Lichfield, Lincoln et Llandaff.

Les pairs dont les noms suivent et qui n'ont pas voté en octobre, ont voté samedi avec les ministres: l'archevêque d'York; les évêques de Londres, St. David, Worcester; les lords Middleton, Gambier, Stanhope, O'Neil, Somers, Stradbrooke, Maray, Crowe.

Les pairs qui on voté contre le premier bill, et qui étaient absens vendredi, sont l'évêque de Peterborough; les lords Bath, St. Germain, Skelmersdale, Glascow, Wemyss, Dudley, Ruddlesdale et Stamford.

POLOGNE.

Les journaux étrangers disent que du 3 au 6 mars les portes de Varsovie ont été fermées *pendant* qu'on arrêtait les jeunes Polonais impliqués dans la dernière insurrection, et qui devaient être envoyés à Kiow, pour y être incorporés dans les régimens russes. Une lettre particulière dit qu'on envoie, par milliers, ces malheureux jeunes gens, pour former des colonies dans les déserts de la Sybérie. On a pris pour prétexte de ce bannissement général de la fleur de la jeunesse polonaise, l'existence d'un complot imaginaire. Il n'y a pas moins de 30,000 personnes d'exilées. Le jour de la vengeance n'arrivera-t-il jamais?

(*English Chronicle.*)

GRECE.

Le *Constitutionnel* publie un protocole des plénipotentiaires de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie assemblés en conférence à Londres, relatif aux affaires et au gouvernement de la Grèce. Ce protocole est daté du 7 janvier 1832; il reconnaît le gouvernement provisoire qu'il suppose établi par l'assemblée nationale d'Argos, et que les agens et officiers de ces puissances sont chargés de faire respecter. Il recommande le maintien de la tranquillité, l'obéissance aux lois et l'union parmi les chefs. Il déclare que la piraterie sera arrêtée, et que tous les navires qui ne seront pas expédiés régulièrement seront saisis. Il dit en outre, que la conférence s'occupe de la demande de secours pécuniaires faite par le gouvernement provisoire, qui lui seront délivrés à compte de l'emprunt qui doit être garanti par les trois puissances. Chacune d'elles a la liberté de faire des avances. Les résidens des trois cours, à la réception de cette nouvelle, devaient informer le gouvernement grec que la conférence s'occupait du choix d'un nouveau souverain.

FRANCE.

Paris, 18 avril.

Nous n'avons rien de nouveau d'Italie, excepté quelques bruits vagues, extraordinaires et ambigus, relatifs à l'excentric souverain du duché de Modène. L'un de ces bruits le représente comme fou et en traitement; d'après un autre, son illustre parent l'empereur d'Autriche a ordonné qu'il soit arrêté et conduit à Mantoue, afin d'empêcher qu'il n'essuie de la part de ses sujets le même traitement que le ci devant roi de Suède, auquel on dit qu'il ressemble sous plusieurs rapports.

—La chambre des mises en accusation a déclaré qu'il n'y avait lieu à suivre contre l'éditeur du *Mouvement*, mis en cause par le procureur royal, pour la publication d'un article relatif au procès du testament du prince de Condé.

—Une ordonnance royale, qui vient d'être publiée à Paris, défend aux réfugiés polonais de résider à moins de vingt-quatre lieues de Posen, *sous peine d'être envoyés en Pologne*. (☞ Comme le gouvernement de Louis-Philippe est paternel, humain; comme il protège les défenseurs de la liberté!)

—La duchesse de Berry a fait offrir 12,000 fr. au préfet de la Seine, pour secourir les malheureux de Paris. Mais M. de Bondy a refusé avec indignation. Les journaux ultras sont furieux de cette conduite, et les feuilles du ministère ne tarissent pas en éloges.

—Des incendiaires, mais qui paraissent n'avoir aucun caractère politique, dévastent en ce moment les départemens de la France.

(*Extrait d'une lettre.*) Paris, 18 avril. [illegible] toujours d'un caractère sombre. Des incendies ont lieu dans les jours dans les départemens situés au nord-est de Paris. Le choléra continue ses ravages dans [illegible] le nombre des décès, lundi 16, n'ayant été que de 512 seulement! Et, dieu merci, c'est en effet une diminution, car on a maintenant la certitude que le lundi précédent, le nombre des décès avait été de 816!

Je ne m'appesantirai pas sur ce triste sujet, j'ajouterai seulement qu'il est certain à présent que les personnes qui habitent un sol élevé sont moins sujettes à être atteintes de la maladie, que celles qui habitent les bords des rivières ou des endroits bas et enfoncés. Pas un seul cas n'a eu lieu à St. Germain-en-Laye, tandis que dans le voisinage immédiat—à Conflans, à Ste. Honorine, par exemple—la maladie a fait une quantité innombrable de victimes.

La même remarque s'applique à Meudon, où il n'y a pas eu de malades, tandis qu'à Sèvres, immédiatement au-dessous, la population a souffert considérablement. Je pourrais multiplier ces citations; mais je me bornerai à nommer encore Cassel, dans le département du Pas-de-Calais; il n'y a eu d'autres malades que ceux qui y ont apporté la maladie.

La promenade de Longchamps a été tout à-fait négligée cette année. Je ne dirai pas que les rues sont absolument vides, mais comparativement elles sont désertes et tristes. Paris dans ses quartiers les plus fréquentés présente l'aspect d'un bourg anglais le lendemain des courses de chevaux.

—Les journaux de Londres du 16 disent que Miguel vient de publier à Lisbonne un décret par lequel toutes les personnes qui n'auront pas payé dans quatre jours leur quote-part de l'emprunt forcé, seront condamnées à payer double.

Le tyran a publié aussi un long manifeste, dans lequel il combat les prétentions de son frère don Pédro et de sa nièce, à la couronne de Portugal.

Paris, 8 avril.

Depuis quelques jours, la polémique ministérielle présente un caractère tout nouveau. Les feuilles aimées de M. Périer ont enfin obtenu la permission de prendre corps à corps le parti carliste, non pas seulement en ce qui touche les opinions émises par certaines fractions de ce parti sur le suffrage universel; mais encore au sujet de ses menées conspiratrices, de ses tentatives répétées de désordres, de violence. Aujourd'hui la *France nouvelle* déclare, de la façon la plus directe, que c'est le parti carliste, bien plus que le parti républicain, qu'il faut accuser de toutes les infâmes intrigues des jours derniers. Nous n'en doutions pas; mais nous doutions qu'aucune feuille ministérielle eût la licence d'en *convenir*. La *France nouvelle* ne s'en tient pas là: elle déclare que l'argent a été distribué (le gouvernement en a les preuves) et elle avoue que des distributions d'argent sont un symptôme bien plus carliste *que* républicain. Il y a long-tems que nous l'avons dit. Elle annonce que la perfidie et l'hypocrisie profonde des dernières manœuvres sont pour elle un signe encore plus caractéristique de carlisme; le républicanisme n'est qu'effronté et imprudent. On le voit dans les émeutes et non dans les intrigues.

Et toute cette énergie contre le parti vaincu en juillet, savez-vous contre qui le journaliste la déploie? En faveur du seul maire de Paris qui ait été assez patriote pour que, par exception, M. Périer ne lui ait point donné la croix d'honneur; de M. Gassicourt, qu'on s'attendait si bien à voir destituer pour une récente proclamation contre les empoisonneurs, qu'une certaine correspondance, qui se fait sur des *probabilités* bien plus que sur des *faits*, avait déjà cru devoir annoncer qu'il avait reçu de M. Périer, a ce sujet, de vives admonestations.

Peut-être ce langage du ministère d'aujourd'hui est-il difficile à concilier avec les accusations banales de l'alliance républico-légitimiste, proclamée si mensongèrement lors de la découverte du complot de la rue des Prouvaires. Nous prenons note du fait, sans nous charger de l'explication.

CHOLERA A PARIS.

Etat des décès par le choléra à Paris, depuis l'invasion de la maladie jusqu'au 14 avril inclusivement.

Dates.	Décès dans les maisons particulière, déclarés aux mairies.	Dans les établissemens civils et les hôpitaux.	Dans les hôpitaux militaires.	Totaux.
Les derniers jours de mars,	33	55	10	98
1er. avril,	26	47	6	79
2 "	48	108	12	168
3 "	74	131	7	212
4 "	84	145	13	242
5 "	121	201	29	351
6 "	163	226	27	416
7 "	256	273	54	582
8 "	419	308	42	769
9 "	523	291	47	861
10 "	546	248	54	848
11 "	442	272	55	769
12 "	425	255	48	728
13 "	473	283	60	816
14 "	454	197	41	692
Totaux,	4086	3040	505	7631

Liste Maritime.
PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire paquebot Tennessee, Fowler, New-York, G W Hewes.
Navire Warsaw, Barstow, N-York, Barstow & Adams
Navire Crescent, Rogers, Havre, I Odgen & co.
Navire Shaw, Davis, Liverpool, I Ogden & co.
Brick Jasper, Rich, Boston, Harrod & Quarles.
Brick Bilow, Hoolette, Richmond, G Bedford.
Goël. Two Sisters, Marshall, Pensacole, capit.
Goël. Swaim, Green, Brassos St.-Jogs.
J W Zacharie & co.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Porpoise, ayant mis en mer le brick Josefine, les goëlettes Eliza-Thomas, Jane et Hope—il a amené dans le port le brick Mary, la goël Tamaulipas et le bateau Kingston. Rien de nouveau.

Bateau de remorque Whale, de la passe S. O. avec les navires Superior et Robert Pulsford, et la goëlette Corine. Rien en vue. Le Pocahontas était sur la barre avec un navire. Au haut de la passe, un navire, un brick et une goëlette, noms inconnus.

Navire Robert Pulsford, Candler, de Liverpool.
Navire Superior, Mania, de Marseilles, par Avica.
Brick Mary, Brown, de Liverpool, (8 avril.)
Goelette Corine, Barclay, de la Mobile.
Goël. Tamaulipas, Davis, des Attakapas,
Bateau Kingston, Carpenter, do.
Bateau à vap. Constitution, Tufts, de Louisville.
Bateau à vapeur Creole, Woods, de Cincinnatti.
Bateau à vap. Rapide, Cockerville; Natchitoches.
Bateau à vapeur St.-Louis, D Dagget, de St. Louis.

MEMORANDA.

Arrivé d'ici au Hâvre, navire Eugène, Thaxter.

☞ Le navire **WARSAW**, de Liverpool, est en déchargement en face du poteau No. 79. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises. 9 juin

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.

LE cours de la farine fraîche est aujourd'hui de $4, 50 par baril; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 49 onces de pain pour un escalin.
9 juin — D. PRIEUR, Maire.

LE soussigné ayant l'intention de partir pour l'Europe, prie toutes les personnes qui ont des réclamations à faire contre lui, de les présenter immédiatement, son intention étant d'y rester jusqu'au printemps prochain. En son absence, MM. Samuel Herman & Fils demeurent ses agens par procuration.

Il offre à vendre un superbe PIANO, garanti de première qualité, dont il disposera à bon marché.
9 juin—4fs — JOHN GOLDENBOW.

CIGARRES de la Havane et de Campêche.—50 milliers de Cigarres de la Havane, et 50 dits de Campêche, à vendre par
J. W. ZACHARIE & Co.
9 juin — rue Bienville, No. 80.

BOIS DE CAMPECHE.—150 tonneaux Bois de Campêche, fraichement coupé, récemment reçu et à vendre par
J. W. ZACHARIE & Co.
9 juin — rue Bienville, No. 80.

50 balles Toile à voile de Phœnix, de première qualité, à vendre par
9 juin — J. W. ZACHARIE & Co.

RECEMMENT reçu.—22 caisses Grand Vin Château Lafitte,
5 balles Indienne,
2 caisses Schalls,
1 balle Robes,
1 do. do. suisse,
200 douz. Pullicates } ayant droit au *drawback*.
En magasin:
52 boucauts et 22 caisses Sucre, 1ère. qualité, à vendre par
9 juin — THEODORE NICOLET & Co.

LE soussigné a l'honneur de prévenir les amateurs du lac, que le chemin qui y conduit, par le Bayou, est entièrement fini d'être pavé en coquilles.
7 juin—2 — J. L. RABASA.

Théâtre d'Orléans.

Représentation des Amateurs au bénéfice d'un Artiste malheureux.

DIMANCHE PROCHAIN, 10 JUIN,
Une représentation de
MAHOMET,
Tragédie en cinq actes, de Voltaire. Précédée de
BRUEYS ET PALAPRAT,
Comédie en un acte et en vers.

Pour ajouter à l'intérêt de cette représentation, M. Curto, qui a déféré à l'invitation des commissaires, chantera entre les deux pièces la fable de Lafontaine intitulée *le corbeau et le renard*, qui n'a pas encore été entendue dans cette ville; il sera accompagné au piano par M. Norris, qui a bien voulu contribuer aussi par son talent à cet acte de bienfaisance.

James Keter vs. Casgnave; Wm. Deacon vs. le même.

EN vertu de deux *writs de fieri facias* à moi adressés par l'hon. Wm. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 19 juin, à midi, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, un Cheval, saisi dans l'affaire ci-dessus.
9 juin — L. DAUNOY, marshal.

Bureau de la Presse-à-coton à vapeur,
Nlle.-Orléans, 6 juin 1832.

LES actionnaires de cette institution sont avertis par le présent que par une résolution du Bureau des Directeurs, le fond capital de la Compagnie sera augmenté de cent-mille piastres, c'est-à-dire, de deux cents mille actions de 500 piastres chaque. Les souscriptions seront reçues par le Secrétaire, au Bureau de la Compagnie du lundi, 11 du courant au mercredi 20, inclusivement, entre 10 heures du matin et 2 de l'après-midi, durant lequel temps les actionnaires actuels seront seuls admis à souscrire.
Par ordre de la direction,
8 juin — WM. HUDSON, secrétaire.

ON desire prendre, dans un magasin de détail, un jeune-homme d'une quinzaine d'années. S'adresser par une lettre laissée à la poste, à la boîte No. 386.
8 juin

PLOMB EN FEUILLES.—10 tonneaux récemment reçus, à vendre par
GRAY, DURRIVE & Co.
8 juin — rue de la Nouvelle Levée, No. 38.

LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre, 105 caisses de deux douzaines chaque vin de Madère 1re. qualité, 50 do de une dito Champagne de la marque J. Lausseuse & Co. qui ont tout ce qu'on peut avoir de mieux; 50 do do Bourgogne Tache, 50 do do Chambertin, 50 do do Romancé, 50 do do Nuits.

De plus—Une partie d'Indiennes nouveaux dessins pour le marché mexicain; chaque balle ayant droit au drawback: une caisse crêpe noir No. 36, large lisière de 1ère. qualité.
F. PERRET,
7 juin — No. 59, rue Toulouse.

AVIS—Le soussigné commissionné shérif pour la paroisse Jefferson, prévient les personnes qui auraient quelques affaires officielles avec lui qu'elles trouveront chez le shérif de cette ville, une boîte destinée à recevoir toutes les communications qui lui pourraient être faites: son bureau se tient à la réserve de la ville de McDonough, de l'autre bord du fleuve.
7 juin — J. CHARBONET jr.

ON désire trouver à louer une jeune esclave d'environ 12 ans. S'adresser à l'encoignure des rues Poydras et des Magasins, No. 85. — 6 juin—1fs

LES soussignés auraient besoin d'une douzaine d'Irlandais, pour fouiller un canal de vingt pieds de largeur, quatre de profondeur, sur une longueur de six arpents. Ceux qui désireront entreprendre l'ouvrage, sont priés de s'adresser à leur bureau, rue Royale, No. 105.
6 juin — THEODORE NICOLET & Co.

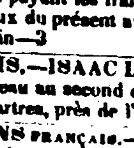

IL a été conduit aux écuries des soussignés, rue Bourbon, No. 116, un cheval bay, âgé d'environ 11 ans, ayant pour toute marque un D renversé, sur l'épaule de montoir. Le propriétaire est prié de venir le réclamer en payant les frais qu'il aura occasionnés, ainsi que ceux du présent avis.
6 juin—3 — J. B. LESPARRE & Co.

AVIS.—ISAAC L. McCOY a transporté son bureau au second étage de la maison No. 92, rue de Chartres, près de l'encoignure Conti. — 5 juin

VINS FRANÇAIS.—Vins rouges et blancs, de l'Hermitage, qualité supérieure, et Vin de Sauterne, à vendre par — HARRISON, BROWN & Co.
5 juin — rue Royale, No. 117.

TRAITES sur Londres, Liverpool, payables à Londres, Paris, Boston, Philadelphie, à vendre par
5 juin — T. NICOLET & Co.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par
2 juin — A. QUERTIER & BOUTIN.

TRAITES sur les Etats-Unis, à vendre par
30 mars — MAGER.

TRAITES sur Paris, Nantes et Bordeaux, à vendre par [29 mai] A. QUERTIER & BOUTIN.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par — FOSTER & HUTTON,
28 mai — rue du Canal, No. 77.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, Londres et New-York, à vendre par — F. PERRET,
21 mai — rue Toulouse.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par — I. OGDEN & Co.
12 mai — rue du Canal, No. 59.

LETTRES DE CHANGE, à vendre par
19 mai — J. MAGER.

TRAITES sur l'Angleterre, la France et le Nord, à vendre par
7 mai — TH. NICOLET & CO.

VIN DE MARSEILLE.—180 barriques Vin de St.-George, à vendre par
AMB. LANFEAR,
1er. juin—3 — rue du Canal, No. 118.

A LOUER *pour le 15 de ce mois*,
Cette jolie **MAISON A ETAGE** située rue Dumaine, entre Bourbon et Dauphine; elle est très-commode pour une grande famille. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, ou au bureau de cette feuille.
2 juin—10

A LOUER,
Une petite MAISON à étage, sise sur un vaste terrain, à l'encoignure des rues de l'Esplanade et Bourgogne, convenable pour une petite famille. S'adresser à G. Montamat, rue Ste.-Anne, No. 51.
1er. juin—☞

MAISON A LOUER.
PROPRIÉTÉ située entre la Presse à Coton de la Levée et le faubourg Marigny; elle est face au fleuve.—Il y a un parterre, une cour spacieuse, et des chambres à domestiques à étage. S'adresser à Félix Forstall, ou à Adolphe Durel au Bassin.
30 mai.—6.

LE soussigné offre à vendre, une VOITURE de première classe, faite à Philadelphie, par Nutle. Aussi une variété d'autres *VOITURES*, des *BAROUCHES*, pour un et deux chevaux, et des *CABRIOLETS*, qu'il vendra à bon marché, pour du comptant ou de bons billets.
2 juin — M. WALTON.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'hon. Chs. Maurian, juge, 28 mai 1832.—*Hans Hirt & David M. E. Brintnall* contre *les créanciers de D. M. E. Brintnall & Co.*—Sur lecture et enrégistrement de la pétition et de la scédule dans cette affaire, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers des pétitionnaires ait lieu en pleine cour samedi, 23 juin prochain, afin de délibérer sur les affaires des pétitionnaires; et en *même temps*, toutes poursuites contre leurs personnes ou leurs propriétés sont suspendues.
Nlle.-Orléans, 28 mai 1832.
(Signé) CHARLES MAURIAN, *juge.*
Par ordre de la cour,
5 juin—6,2ps — ARMAND PITOT, *greffier.*

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nlle.-Orléans.—Présent l'hon. Ch. Maurian, juge. 5 mai 1832.—*James Kent Boyd* contre *ses créanciers et les créanciers de J. K. Boyd & Co.* Sur lecture et enrégistrement de la pétition et de la scédule dans cette affaire, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers ait lieu en l'étude de C. Pollock, notaire public, le lundi 11 juin prochain, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire; et que M Geo. Strawbridge soit nommé pour représenter les créanciers absents. En même temps, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.
CH. MAURIAN, *juge.*
Bureau du Greffier, 5 mai 1832.
Par ordre de la cour,
8 mai—11,2ps — ARMAND PITOT, *greffier.*

LE soussigné offre à vendre, dans son magasin rue Royale, de très-jolies OMBRELLES du dernier goût.
31 mai — VE. GOUY.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI,
Le bateau à vapeur [à basse pression] **CINCINNATIAN**, capitaine Perry, partira positivement ce matin à 9 heures. Les passagers sont avertis de se trouver à bord à cette heure. Pour fret ou pour passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à — STETSON & AVERY,
9 juin — rue du Camp, No. 31.

POUR ST. MARTINVILLE, ATTAKAPAS,
Et les ports intermédiaires.
Le beau bateau à vapeur **VERMILLION**, capt. De la Houssaye, est prêt à recevoir du fret, et partira pour les ports sus-dits, samedi 10 juin, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à — GRAY, DURRIVE & CO.
8 juin — rue de la Nouvelle Levée, No. 38.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.
Le bateau à vapeur **LOUISIANA**, capit. Maynard, commencera à charger lundi. Ayant la majeure partie de son chargement engagée, il partira sous peu. Pour le reste du fret ou pour passage, ayant de superbes emménagemens, s'adresser à — TOURNE & BECKWITH.
26 mai — Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.
Le superbe bateau-à-vapeur, de première classe, **PHILADELPHIA**, capit. Pennywit, partira sous peu, ayant une partie de son chargement engagée. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
23 mai — STETSON & AVERY.

POUR BALTIMORE,
Le beau brick fin voilier, **AJAX**, capit. Rollins, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la Douane, ou à
9 juin — J. W. ZACHARIE & Co.

POUR TAMPICO,
La belle goëlette **TWO-BROTHERS**, capitaine Harper, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira dans quelques jours. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine Harper, à bord, ou à
7 juin—4 — BENJ. BOOTH & Co.

POUR MARSEILLE.
Le brick, A 1, **LATONA**, capitaine S. Snow, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à — LAUVE & BENEDICT,
7 juin — rue de la Commune, No. 88

On a besoin d'un léger fret pour le navire **JOHANNES**, capitaine J. Moller, pour Gottenburg, qui doit partir le 9 du courant. Quelques passagers peuvent être commodément logés. S'adresser à bord, *en face du poteau No. 49*, ou à
J. OGDEN & Co.
5 juin — rue du Canal, No. 59.

POUR TAMPICO,
La belle goëlette neuve **BONITA**, capit. Taylor, partira le 7 du courant. Pour fret de quelques barils, ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser rue Royale, ou à
5 juin — TUYES & Co.

POUR LIVERPOOL.
Le navire A 1 **CALUMET**, capitaine Osgood, est maintenant en chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou bien à
5 juin — LINCOLN & GREEN.

POUR BALTIMORE,
Le brick fin voilier doublé et chevillé en cuivre **BOURNE**, capitaine Benthall, partira dimanche. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, en face du poteau No. 19, ou à — HARRISON, BROWN & Co
4 juin — rue Royale, No. 117.

POUR TAMPICO.
La goëlette **EMPEROR**, capitaine Le Cornier, partira positivement le 6 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
2 juin—4 — SIMON CUCULLU.

POUR BRASSOS DE ST.-YAGO,
La belle goëlette **SWAIN**, capit. Green, partira le 3 juin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
J. W. ZACHARIE & Co.
28 mai — rue Bienville, No. 80.

POUR LE HAVRE,
Le navire de première classe, doublé et chevillé en cuivre, **CRESCENT**, capitaine Rogers, ayant une partie de son chargement engagée, n'a besoin que de 300 balles de coton. S'adresser à
I. OGDEN & Co.
23 mai — rue du Canal, No. 59.

AUJOURD'HUI

Aura lieu le tirage de la 13ème. classe de la Loterie
DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES,
GROS LOT,
10,000 PIASTRES.

Prix des billets: Entier $4; demi $2; quart $1.
Pour obtenir de bons billets, s'adresser au bureau de loterie de — FELTON,
9 juin — rue St. Philippe, No. 11.

LOTERIE
DE
L'EGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES,

14me. CLASSE DE 1832.
Le tirage aura lieu le Samedi 9 juin.
GROS LOT
10000 PIASTRES.

1	LOT DE	$	3,000	$ 3,000
1	"	"	1,500	1,500
1	"	"	1,000	1,000
1	"	"	800	800
1	"	"	623	623
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	20	3,120
624	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200

PRIX DES BILLETS

Billet Entier............	$ 4
Demi Billet............	2
Quart de Billet..........	1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES;—demis et quarts en proportion.
2 juin — J. B. FAGET, *Directeur.*

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MADAME PERREZ a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de prendre un nouvel établissement pour continuer à y tenir pension privée dans la rue de Chartres, No. 173, en face de la rue Jefferson. Ce local étant très vaste et bien situé, elle le disposera pour y recevoir convenablement les dames et pour donner toutes les commodités possibles aux personnes respectables qui voudront bien la favoriser de leurs préférence. L'on pourra aussi trouver chez elle à déjeûner et à dîner, à table d'hôte, à un prix modéré pour chaque repas.
4 juin—1m

CORDES ET TOILE D'EMBALLAGE.—1380 rouleaux cordes du Kentucky, bonne qualité, et 114 pièces toile, à vendre par
2 juin — FOSTER & HUTTON.

DERNIERE SEMAINE.
EXHIBITION
D'ouvrages en Verre,

Au-dessus du magasin d'horlogerie et de bijouterie de M. MUH, rue de Chartres, No. 115.

M. FINN présente ses remercîmens sincères aux habitants de la N. Orléans, pour le patronage libéral qu'il en a reçu, et il prend la liberté de leur annoncer que son *exhibition d'ouvrages en verre, en miniature*, sera fermée dans les derniers *jours de cette semaine*. Il offre à vendre une grande quantité d'ornemens de verre de couleur et d'émail, *tels que navires*, voitures, vases, paniers, ballons, quadrupèdes, et une infinité d'autres spécimens qu'il serait trop long de détailler dans un avis.

Prix d'entrée—50 cents; enfans moitié prix. La porte est ouverte depuis 10 heures du matin jusqu'à 9 du soir.
4 juin

POUDRE DE SARATOGA, de George W. Carpenter; Extrait de Buchu; Extrait de Salsepareille, et huile de Cantharides, récemment reçus, à vendre par — JAS. S. SHAW,
30 mai — Encoignure Royale et Douane.

PLATRE.—Plâtre adhésif d'Angleterre, passé au linge, à vendre par — JAS. S. SHAW,
30 mai — Encoignure Royale et Douane

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. McCOY.

IL sera vendu, mardi, 12 juin courant, à la Bourse, à midi, pour être au compte, le beau Brick **KANHAWA**, doublé et chevillé en cuivre. Ses voiles et cordages sont presque neufs. Son inventaire, qui est bien détaillé, peut être examiné à bord, et la veille de la vente, chez l'encanteur. Conditions de la vente, 6 mois de credit, en billet endossé à satisfaction.
9 juin—3

VENTA POR ISAAC L. McCOY.

El martes 12 del corriente junio, sera vendido en la Bolsa, à medio dia, [para cerrar una cuenta] el hermoso bergantin **KANHAWA**, forrado y clavado en cobre. Su velamen y cables, son casi nuevos. El inventario, que es bien minucioso, puede examinarse à bord de dicho buque; y la vispera de la venta, en la casa del subastador. Las condiciones son seis meses de credito, en billetes endosados à satisfaccion.
9 de junio

PAR ISAAC L. McCOY.

SAMEDI, 9 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, 33 ACTIONS du chemin à coulisse, sur lesquelles $100 ont été payées sur chaque. On les vendra par lots de cinq, avec privilège de prendre le tout. Conditions: comptant, mais l'acquéreur pourra obtenir du terme, en donnant de bons billets endossés à satisfaction.
8 juin

PAR J. LE CARPENTIER.

IL sera vendu le 14 courant, à midi, à la Bourse Hewlett, les trois nègres suivans, garantis des vices et maladies prévus par la loi, depuis 25 ans dans ce pays, étant parfaitement entendus à tous les travaux d'une habitation; ce sont des sujets très utiles dans une sucrerie, s'entendant bien à la fabrication du sucre, ce sont de bons sujets qui se sont toujours bien comportés et ont donné pleine satisfaction à leur maître; ils ne sont vendus que pour régler des intérêts.

1 THOM, nègre âgé d'environ 45 ans,
2 KASSY, do do 40 d.
3 BILLY, do do 45 do.

Conditions: six et douze mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par devant C. Jannin, notaire public.
7 juin

PAR T. MOSSY.

LUNDI, 11 du courant, il sera vendu au magasin de L. P. Ferry, sur la Levée, entre les rues Toulouse et St. Louis, le fond de magasin en quincaillerie, appartenant au dit sieur. La vente commencera à 10 heures du matin.
7 juin

PAR T. MOSSY.

SAMEDI, 9 du courant, il sera vendu, à la bourse Hewlett, à midi, le nègre Christophe, âgé d'environ 26 ans, depuis son enfance dans le pays, parlant le français et l'anglais, il est parfait cuisinier ayant servi comme tel pendant des années chez Mr. Davis et chez Mde. Herries, il est aussi bon maître d'hôtel; il est garanti du titre et des maladies, mais non des vices.

Conditions—4 mois de crédit en billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé en l'étude de M. C. Pollock, aux frais de l'acquéreur.
7 juin

PAR ISAAC L. McCOY.

IL sera vendu samedi, 9 du courant, à midi, à la Bourse, *TOUTES LES MAISONS* construites sur les terrains appartenant à la Compagnie des Architectes de la Nlle.-Orléans, situés dans les rues Julie, Camp et St. Charles. Les acquéreurs devront les démolir dix jours après la vente.
7 juin

PAR ISAAC L. McCOY.

SAMEDI, 9 du courant, il sera vendu à la Bourse, l'esclave Jefferson. C'est un esclave robuste et bien portant, depuis 6 mois dans le pays, ayant eu déjà la petite verole; il est sobre, ponctuel à son travail, et pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi. Conditions: comptant.

Aussi, l'esclave Rachel, bonne cuisinière, et blanchisseuse, âgée de 22 ans, garantie des vices et maladies prévues par la loi. Conditions: 6 mois de crédit, en billet endossé à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
6 juin

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu samedi, 9 du courant, à 4 heures de l'après-midi, rue Bienville, entre Dauphine et Bourgogne, un assortiment de **MEUBLES**, tels que Sophas, Tables, Lits, Chaises, &c. appartenant à Mlle. Cécé Carpentier, qui est absente du pays. 5 juin—4

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu par ordre de la Cour des Preuves de la paroisse St.-Bernard, le samedi 16 juin prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, **UNE TERRE** située dans la paroisse St.-Bernard, face à la rive droite du Bayou-aux-Bœufs, dépendant de la succession de feu Jean-Balthazard Enoul Livaudais, mesurant un demi arpent de face, sur quarante arpents de profondeur. Cette terre est bornée, dans le haut, par l'habitation de M. Etienne Veillon, et dans le bas par celle de M. Os Dumouchel. Il y a sur la dite terre, une maison en bois, de six appartemens, une cuisine, un magasin de dépôt, un four, et d'autres bâtisses.

Conditions: La terre ne sera livrable qu'au mois de décembre prochain, et est vendue à un an de terme, en billet endossé à la satisfaction des héritiers, et hypothèque speciale jusqu'à parfait paiement.
12 mai—5,1ps

TIRAILLEURS LOUISIANAIS.

ATTENTION!

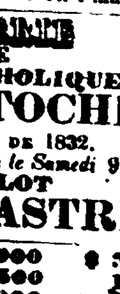

LA Compagnie prendra les armes dimanche, 10 du courant, à 5 heures et demie précise du matin.—Equipement complet, gilet et pantalon blancs.
Par ordre du capitaine,
A. LARA,
7 juin — sergent-major.

BOIS DE CAMPECHE.—80 tonneaux Bois de Campêche, en débarquement et à vendre par
JOSE PRATS,
6 juin — rue Ste.-Anne, No. 52.

10 barriques de PORTER et de ALE reçues de Philadelphie, à vendre par barrique ou en totalité. S'adresser rue de la Douane, No. 45.
6 juin

ESCLAVE EN MARRONAGE.

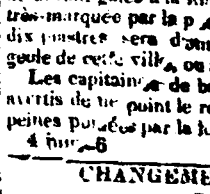

Est parti marron, de la paroisse St. Bernard, le 30 du mois dernier, le griffe nommé **JOHN**, depuis son bas âge dans le pays, et parlant français et anglais, âgé d'environ 41 ans, taille d'environ 5 pieds 2 à 3 ps., mesure française. Il était vêtu d'une chemise blanche et d'un pantalon de coton de bleue; mais comme il a emporté avec lui du linge, il pourrait avoir changé de vêtement. Il a une démarche gênée, et a les dents de devant gâtés à la mâchoire supérieure; il a figure très-marquée par la petite vérole. Une récompense de dix piastres sera donnée à quiconque le livrera à la geole de cette ville, ou à son maître.

Les capitaines de bateaux à vapeur et autres, sont avertis de ne point le recevoir à leur bord, sous les peines portées par la loi.
4 juin—6 — L. T. BEAUREGARD.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

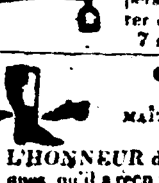

J. P. BOUGENEL a transporté son atelier de SELLERIE de la rue Conti à la rue Conde, No. 23, près la rue Ste. Anne, où comme par le passé, il fera tout ce qui dépendra de lui pour contenter les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
7 mai—2m.

CHIGÉ,

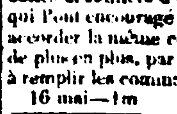

MAITRE-BOTTIER,

A L'HONNEUR de prévenir ses amis et ses pratiques, qu'il a reçu par le navire Bolivar, du Havre, une grande quantité de **CUIRS**, d'une des premières manufactures de Paris, ainsi que des Tiges grises pour bottes et souliers d'été. Il ose espérer que tous ceux qui l'ont encouragé jusqu'à ce jour, continueront à lui accorder la même confiance qu'il s'efforcera de mériter de plus en plus, par les soins et l'exactitude qu'il mets à remplir les commandes qui lui seront faites.
16 mai—1m

SUCRE.—25 boucauts beau Sucre, en débarquement, à vendre par
31 mai — SAM. C. BELL, rue du Canal, No. 81

SUCRE.—41 boucauts beau Sucre des Attakapas, récemment reçus, à vendre par
28 avril — FOSTER & HUTTON, rue du Canal.

HUILE A TANNER.—150 barils Huile à tanner, en déchargement du navire H. Thompson, à vendre par
THAYER, HURD & Co.
28 mai — rue des Magasins, No.

ADHESIVE PLASTER—English Adhesive Plaster, spread on linen, for sale by
may 30 — J. S. SHAW.